

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 11 (1935-1936)

Heft: 12

Artikel: Les moyens de défense contre les automobiles blindées et les tanks légers

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ceci pour dire qu'il n'en alla pas du tout comme nous l'avions souhaité. A 2 heures, rassemblement au coup de sifflet, dans les vestibules; présentation des officiers, sympathiques, surtout celui de ma future section. Puis, visite au magasin d'habillement sous la conduite du sergent-major pour toucher les habits de travail. Au retour, ordre de s'équiper en tenue de travail, bandes molletières, souliers de campagne, capote et casquette, ceinturon, fusil. Désastre, on allait sortir! Tout ce que je peux dire c'est que, malgré la justesse des principes exposés ci-dessus, leur application dans le cas particulier ne suscita parmi nous aucune espèce d'enthousiasme.

Cependant, un espoir subsista; ce ne serait qu'un moment d'exercice dans la cour de la caserne, et, à tout prendre, cela passerait vite.

Hélas! cet espoir même devait être déçu; nos petits groupes (un officier et quatre caporaux) prirent la route des Plaines du Loup, à 3 h. $\frac{1}{2}$, en pleine rafale; et encore, les officiers, moins favorisés que nous, puisque, en vertu des ordres reçus, ils ne portaient que leur pélerine, au lieu de la capote. Ce que fut cette marche, je préfère ne pas m'en souvenir; une fois arrivés, on fit de la gymnastique avec arme, pour combattre le froid, puis de petites évolutions en groupes. Ce que je n'ai jamais compris, c'est comment les officiers arrivaient à tenir leur sabre, car ils n'étaient pas gantés.

Enfin, cela ne dura pas trop longtemps; à 5 heures, nous étions de retour en chambre, après avoir accompli à plusieurs reprises des pas de gymnastique pour rétablir la circulation. La soupe nous fit plaisir à 5 h., puis ce fut le changement de tenue pour l'appel principal.

Beaucoup d'entre nous restèrent en caserne ce soir-là, contrairement à la tradition; je ne fus pas de ceux-ci, ayant mes parents en ville: cela débutait mal, et j'éprouvais le besoin de me retremper dans l'atmosphère familiale.

... Et cela continua ainsi, cahin-caha, avec le mauvais temps, pendant toute la semaine. Puis, le mardi suivant, les recrues arrivèrent, et c'est peu de temps après que se produisit l'événement que je me suis proposé de raconter.

(A suivre.)

Les moyens de défense contre les automobiles blindées et les tanks légers

(Corr.) La presse et les journaux illustrés ont déjà rendu populaires les petits tanks qui viennent de faire leur apparition dans notre armée. Ces chars rempliront des missions d'exploration plutôt que de combat.

Des photographies nous ont montré leurs prouesses; nous les avons vu franchir avec aisance des obstacles naturels et artificiels, et se livrer à mille fantaisies.

Or, le défenseur d'une position de barrage à la frontière s'intéresse moins à ce que peuvent faire les tanks qu'à ce qu'ils ne peuvent pas faire. Car il s'agit, avant tout, d'immobiliser ces redoutables engins. Le meilleur moyen de destruction est l'artillerie anti-tank, dont les projectiles perforent le blindage. Mais les voies de pénétration accessibles aux chars de combat sont trop nombreuses par rapport au nombre des canons spéciaux dont nous disposons. Ceux-ci doivent être réservés à la défense de secteurs particulièrement exposés. Dans les régions de moindre importance militaire, il faut chercher à arrêter les tanks par d'autres procédés.

Des obstacles judicieusement placés, bien dissimulés et impossibles à tourner, donnent de très bons résultats. On les établit de préférence dans des gorges, cluses et défilés, des tunnels, aux abords de ponts, dans des lo-

calités ou des forêts, et l'ingéniosité des défenseurs trouve là l'occasion de se manifester. Il faut tenir compte du fait que les chars sont presque toujours mis en action en nombre, et accompagnés d'éclaireurs sur motocyclettes.

Un des meilleurs obstacles est constitué par des fossés de dimensions supérieures à celles des chars, à parois verticales et suffisamment profondes pour que les chenilles ne puissent pas agripper les bords. Mais l'assaillant sacrifiera un véhicule pour remplir la fosse, ou transportera avec lui du matériel pour la combler. Il faudra donc si possible en creuser plusieurs échelonnées.

Des rails de chemin de fer ou de fortes poutrelles métalliques peuvent également rendre de bons services. Fichés verticalement en terre, consolidés au moyen de béton, la partie supérieure émergeant du sol inclinée vers l'envahisseur, ils forment un barrage pour ainsi dire infranchissable.

Dans les tunnels, les gorges et rues étroites, on peut aussi placer, à une hauteur convenable, en travers du passage, des rails ou des troncs d'arbres fixés dans des anfractuosités, ou dans des embrasures de fenêtres contre lesquelles les chars viennent buter avec leurs parties élevées. Les rails et troncs d'arbres peuvent être remplacés par de forts câbles solidement amarrés aux deux extrémités. Il est préférable d'installer plusieurs de ces obstacles assez près les uns des autres, pour le cas où les premiers viendraient à céder sous le choc.

On peut aussi obstruer les tunnels et les défilés étroits au moyen de matériaux pesants et difficiles à enlever. Seuls les chars amphibies peuvent franchir des cours d'eau de plus de 2 mètres de profondeur. En revanche, les chars ordinaires ne sont pas arrêtés par des pentes de 45°.

Les obstacles dont nous venons de parler furent déjà utilisés pendant la grande guerre, avec plus ou moins de succès. D'autres méthodes, préconisées depuis peu, semblent ouvrir de nouvelles possibilités de défense. On parle notamment d'obstacles chargés de courant à haute tension, de l'emploi par surprise de lance-flammes maniés par des hommes courageux surgissant des maisons au passage des véhicules, de bombes remplies d'alliages métalliques en fusion.

Ces divers moyens de combat sont terriblement barbares. Mais peut-on éprouver des sentiments de commiseration à l'égard d'un ennemi qui attaque un pays paisible et animé du désir de vivre en bons termes avec ses voisins?

Le nouveau bataillon d'infanterie

Dès l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance des troupes et après l'attribution des armes lourdes d'infanterie, soit à partir de 1938 probablement, la structure du bataillon d'infanterie sera sensiblement modifiée. A certains détails près, son organisation nouvelle peut déjà être déterminée, ainsi que l'a esquissée le colonel Constant, directeur des écoles de tir de Wallenstadt, au cours d'une récente conférence.

Le nouveau bataillon d'infanterie comprendra trois compagnies de fusiliers et une compagnie de mitrailleurs dotée de 16 mitrailleuses dont une partie sera munie du dispositif spécial pour la défense contre avions. A cela s'ajoutent deux sections de lance-mines, dotées chacune de deux lance-mines, et enfin deux canons d'infanterie. La compagnie de fusiliers se composera de trois sections de combat et d'un détachement spécial muni de